

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2015

Absents : Mme Gallucio.

BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Transport scolaire : 31 enfants sont transportés (3 à la Côte du Crozet, 10 à la Ville, 13 Buya-Rambaud et 5 aux Liorats).

Effectifs : 71 élèves répartis sur trois classes:

Cycle 1 : PS:6 / MS:8 / GS: 10	24 élèves	Véronique Pachoud (direction)
Cycle 2: CP : 10 / CE1 :7 / CE2 / 7	24 élèves	Claire Latoud
Cycle 3 : CM1 : 14 / CM2 : 9	23 élèves	Karine Porciero (lundi et jeudi) Eloïse Lafay (mardi et vendredi) les mercredis sont alternés

2 AVS (auxiliaire de vie scolaire) sont présentes sur l'école pour deux enfants.

Cantine et garderies périscolaires

Une douzaine d'enfants sont inscrits régulièrement aux garderies du matin et du soir.

De 30 à 35 enfants sont à la cantine tous les jours.

Compte tenu des inscriptions et des prévisions, l'effectif est susceptible d'atteindre 40 dès le mois d'octobre le mardi et jeudi.

Le local cantine s'avère être exigu pour accueillir 40 enfants (2 services de 20).

Il est nécessaire de réfléchir sur une extension du bâtiment ou sur le déplacement du local.

Le Maire présente un devis pour une étude de faisabilité pour l'extension du bâtiment existant, montant : 4.080 € TTC.

Après échanges sur le sujet, le Conseil Municipal privilégie la piste de déplacement du local avec un réaménagement du sous-sol de la Mairie mais aussi sur une projection des effectifs à moyen terme.

Activités dans le cadre scolaire (financées par la Commune)

Gymnastique : cours dispensés par les enseignants. Budget alloué pour l'achat de matériel : 1.500 €

Piscine : les séances se dérouleront du 25 avril 2016 au 27 juin 2016 les lundis matins.

Musique : Angéline Mère dispense les cours tous les vendredis matins à raison de 3 h (45 mn pour le cycle 1, 1 h pour le cycle 2 et 1 pour le cycle 3).

Activités périscolaires (financées par la Commune) : 5 groupes de 13 à 15 enfants (1 groupe supplémentaire pour alléger les effectifs).

Intervenants pour l'année scolaire

Statut privé : Amandine Meunier (arts plastiques)
Carine Smedley (sport)

.../...

Statut salarié communal :	Bernard Beauché (théâtre) Nadine Fernandez (activités manuelles) Damien Girard (expériences scientifiques) Fabienne Robert (danse) Marie-Hélène Turc (activités manuelles)
Bénévoles	Françoise Carrier (lire et faire lire) Josette Vial-Jolibois (lire et faire lire)
Bénévole accompagnant	Annie Barre

CHANGEMENT DE GRADE D'UN AGENT COMMUNAL

Le Centre de Gestion (organisme en charge de l'ensemble du personnel des collectivités territoriales de l'Isère) propose chaque année la liste des agents pouvant prétendre à un avancement.

L'A.T.S.E.M. est concernée compte tenu de son ancienneté et peut être intégrée au grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles 1^{ère} classe (au lieu de 2^{ème}).
Accord unanime du Conseil Municipal.

EXAMEN D'UN AVIS DE FRANCE DOMAINES

La Municipalité a engagé les démarches administratives pour faire reconnaître vacante la succession de M. ANDRE Paul propriétaire d'une maison mitoyenne au cœur des Blais et de plusieurs parcelles de terrain.

Une estimation a été réalisée par France Domaine qui évalue à titre officieux s'agissant d'une acquisition possible par la commune la maison et ses dépendances et une parcelle de terrain de 4.898 m² située au Buya (riveraine du chemin communal qui dessert la route forestière) à 37.000 €

Il manque à cet avis deux terrains à Pré Matton (3.600 m² au total) qui intéressent la Municipalité dans le cadre du raccordement des Liorats à la STEP. Une intervention a eu lieu auprès de l'évaluateur qui estime qu'en cas d'achat, la Mairie pourra proposer 0.40 € le m².

La Commune doit faire savoir très vite à l'administration si elle envisage d'acquérir ces biens.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas se porter acquéreur de la maison et dépendances mais des terrains situés à Pré Matton si la Safer n'exerce pas son droit de préemption.

POINT DES PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

Projet commerce de proximité

L'abandon du projet est accepté à l'unanimité au vu du résultat définitif de l'étude menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie qui considère « irréalizable » d'atteindre un chiffre d'affaires permettant la viabilité de l'activité.

Parallèlement, le Conseil Municipal décide de proposer au locataire du logement concerné par le projet de commerce la possibilité de bénéficier d'un nouveau bail d'une année.

Il est convenu aussi de faire le point sur les travaux à prévoir sur ce bâtiment pour le maintenir en un état correct.

Liaison piétonne la Ville – les Blais

Une nouvelle rencontre a eu lieu début juillet avec le propriétaire concerné par le cheminement. Un nouveau projet qui tient compte de ses observations lui a été remis récemment pour validation.

Nous attendons son avis.

Réfection des voiries

Les travaux inscrits et subventionnés dans le cadre du plan de relance du Conseil Général sont en cours de finition. Voiries communales concernées : Liorats Haut et Buya.

Pour mémoire, montant des travaux HT : 60.000 €, subvention : 23.540 €

Aménagements divers

Barbecue collectif : 2.786 € (fourniture 1.310 €, pose 1.476 €)

Escalier Condamine : 5.570 € (fourniture 3.530 €, préparation : 2.040 €)

Escaliers salle polyvalente : 2.592 €

(Ces travaux ont été réglés en section de fonctionnement car le fournisseur de l'escalier métallique et du barbecue n'est pas assujéti à la TVA).

Renforcement éclairage public : les travaux de mise en place de candélabres d'éclairage public à proximité du parking de la cime des Blais (chemin rural et accès chemin condamine) seront engagés avant la fin de l'année.

Sont prévus également à court terme la remise en état d'un mur à proximité du columbarium et le déplacement de la croix directionnelle des Blais.

ETAT DES CREDITS BUDGETAIRES 2015

Bilan des crédits budgétaires conforme aux prévisions hormis une recette inférieure aux prévisions sur le produit des coupes de bois et un retard de versement de l'attribution de compensation de la Communauté de Communes.

QUESTIONS DIVERSES

Création de groupes de travail

1 – Groupe de Travail sur la Sécurité : Jean-Claude, Olivier, Cédric, Cristelle et Richard
Proposer et définir les actions ou investissements nécessaires pour mieux sécuriser notre commune vis-à-vis de la circulation routière (en priorité aux abords de la D529)

2 - Groupe de Travail sur l'Embellissement/Fleurissement : Cristelle, Christine, Isabelle, Olivier et Jean-Claude

Ouvert à tous, définir l'objectif et les moyens à mettre en place.

3 – Groupe de Travail STADE/SP/City Parc : David, Stéphanie, Isabelle et Olivier
Réfléchir à un réaménagement global du complexe sportif et ludique de la commune

4 – Groupe de Travail Liaison La Ville – Les Blais : David, Silvère, Olivier, Jean-Claude.
Valider la solution proposée par l'étude et suivre l'avancement du projet

La parole aux élus

Points évoqués

- Les travaux à engager sur le chemin de la Ratte (Côte du Crozet). Le Maire relance la Communauté de Communes s'agissant d'un sentier P.D.I.P.R.
- L'invitation à consulter le bilan « Inventaire des pelouses sèches iséroises » en ligne sur le site internet de la Mairie,
- Le projet d'organisation de soirées « jeux de société » ouvertes à tous.
- Une réflexion à engager sur le devenir de l'engin de chantier de marque « Sambron », inutilisé depuis plusieurs années
Le projet de mise en place d'un panneau d'information réservé aux associations communales.

.../...

La parole au public

Points évoqués

- Le gravillonnage non terminé à la Côte du Crozet. Le Maire explique que le chantier a été interrompu à cause de la pluie et reprendra courant de la semaine prochaine.
- La fermeture du chemin d'accès à la route forestière par le chemin des Jeannots. Le Maire précise que cette décision a été prise pour privilégier l'accès piéton en toute sécurité et conserver ce chemin en l'état.
- Le problème de la dangerosité de la route départementale. Le message est entendu et sera examiné par le groupe de travail sur la sécurité.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 5 novembre 2015 à 20 h.